

CACES

R485

POUR CONDUIRE LE GERBEUR A
CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant pour projet de conduire un chariot
- Utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté souhaitant faire reconnaître leur capacité à conduire en sécurité au moyen d'un «test CACES®»

PRÉREQUIS

- Bonne compréhension de la langue française
- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- Être majeur
- Répondre de manière satisfaisante aux tests de pré-requis

JUSTIFICATION DE L'ACTION

- Référentiel de certification de l'Assurance Maladie et Recommandation R.485.

DURÉE DE L'ACTION

- Théorie en groupe: 7 heures
- Circuits pratiques R.489: 1 à 2 heures nécessaires par catégorie et par personne, selon les aptitudes individuelles
- Examen théorique en groupe: environ 1 heure
- Examen pratique: environ 1 heure par personne
- Formules proposées dans notre centre:
 - Catégorie 2: 21 heures de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE

- 12 personnes maximum en formation théorique
- Le nombre de personnes admissibles en formation pratique et en examen dépend du nombre de formateurs ou testeurs CACES® affectés (considérer 8 personnes et 8 circuits maximum par jour et par formateur; pour les formateurs CACES®, nous consulter)

CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Connaissances générales
- Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant et catégories de CACES®
- Technologie
- Notions élémentaires de physique, stabilité
- Risques liés à l'utilisation
- Prise de poste, vérifications d'usage
- Modalités d'exploitation
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

SANCTION DE L'ACTION

- Certificat R.485 de la catégorie obtenue, après passage du test CACES® correspondant

DEBOUCHES

- Préparateur de commandes

CODES DE LA FORMATION

- Formacode 31768 - Chariot automoteur
- Formacode 31795 - Sécurité manutention
- NSF 311u - Conduite de véhicule, conduite des engins de manutention et de levage

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GÉNÉRAL

- Maîtriser la conduite des chariots adaptés en toute sécurité

ANALYSE DES BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

- Le programme de cette formation et les conditions de tests CACES® sont imposés par des règles de certification.
- Les besoins sont définis en fonction des résultats aux tests de prérequis et de l'entretien avec le bénéficiaire.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service Clients, d'un service Qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- Organisme datadocké et en cours de la certification Qualiopi
- Organisme titulaire du Certificat d'Organisme Testeur CACES® Certifié obligatoire délivré par Dekra Certification

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formateurs dotés d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans comme formateur et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine d'au moins 10 ans
- Support d'animation pédagogique standardisé utilisé en vidéo-projection lors de la théorie en salle
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques au cours d'une succession d'exercices individuels
- Tests blancs en vue d'une préparation au test théorique

QUALITÉ DE LA PRESTATION

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS

- Evaluations formatives au moyen de tests blancs
- Evaluation certificative comportant des indicateurs éliminatoires composée d'un examen théorique de 100 questions dans notre centre et d'un ensemble d'épreuves pratiques à réaliser dans un temps limité
- Le test CACES® est encadré par un testeur certifié différent du formateur pratique

MOYENS TECHNIQUES REQUIS

- Pour les apports théoriques: salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, écran TV, tableau papier type paperboard ou effaçable
- Pour les apports pratiques: appareils, installations et locaux conformes à la Recommandation R.489
- En cas de formation et test dans notre centre, ces moyens sont à notre charge. En cas de formation et test intra-entreprise, ils doivent être garantis par l'employeur et attestés par une convention de mise à disposition. Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation.

SÉCURITÉ

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants remis par leur employeur:
 - Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3
 - Chaussures de sécurité

ACCESSIBILITÉ (HANDICAP)

- Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap
- Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap, Yasmine El Mashouly par courriel: yasmine@gammaconsulting.fr

DÉLAI DE RÉALISATION ET TARIF

- Selon disponibilité et durée (nous consulter)
- Une session est proposée toutes les semaines.
- Dans le cas d'un financement CPF et selon les CGU du Compte Formation, l'inscription à une session doit se faire au moins 11 jours ouvrés avant le 1er jour de la formation